



Robert WILTHIEN



*Nationale pour être proche
de vous partout !*



Très chers adhérents et familles,
Très chers amis,

Quelques trois semaines après le passage de 2022 à 2023, je ne saurais faire l'économie de vous adresser mes meilleurs souhaits, en réponse à ceux que vous êtes nombreux à m'avoir adressés, rituel auquel nous nous adonnons avec plaisir, même lorsque nous sommes convaincus qu'en dehors d'être un petit « coucou » respectueux, amical et cordial, ce rituel nous ramène à la triste réalité, celle de constater que ces vœux sont, malheureusement, rarement réalisés...

Le bonheur est souvent contrarié, la santé malmenée et quant à la paix, je la laisse à vos pensées.

Le monde tourne à l'envers, la FRANCE se noie dans les incohérences et les manquements des plus hauts responsables, l'économie affiche 3000 Milliards de dettes, notre système de santé est exsangue et aux mains des laboratoires pharmaceutiques, l'Humain passe après l'argent. L'éducation Nationale est partout gangrenée par des fanatismes venus d'ailleurs, la sécurité des français n'est pas assurée, la rue et toutes nos cités sont abandonnées aux trafics et violences en tous genres, les prisons sont trop petites, la justice est toujours plus embourbée... et j'en passe pour ne pas vous ennuyer.

La guerre est toujours le jouet préféré de certains fous qui sont au pouvoir, la faim et le froid tuent toujours plus de gens, certaines minorités s'imposent, et le footballeur Cristiano RONALDO encaisse 200 Millions d'euros par an... applaudi partout où il passe, surtout par tous ces « crève la faim » qui en ont fait un Dieu. Le « roi » PELE est mort, il laisse 100 Millions de dollars à ses héritiers, tous les sans-abris ont assisté à ses obsèques...et ont pleuré toutes les larmes de leur corps, allez comprendre.... Une Vice Présidente du Parlement Européen est emprisonnée pour avoir perçu illégalement plusieurs centaines de milliers d'euros du QATAR... la honte extrême !!!

Les grèves vont marquer les semaines qui viennent, organisées qu'elles sont pour s'opposer à une réforme que je considère injuste et que l'actuel gouvernement veut absolument mettre en place alors que si notre système risque effectivement d'être déficitaire, ce n'est pas à ceux qui travaillent de faire les frais de son équilibre. Les sociétés du CAC 40 se gavent de milliards. C'est à elles et à leurs actionnaires multi-millionnaires d'être sollicités.

Que dire de cette exigence des médecins généralistes qui voudraient voir le prix de la consultation passer de 25 à 50 euros ! Considérant honteusement qu'un plombier serait mieux payé qu'eux, les généralistes abusent de notre crédulité... cette comparaison est abjecte et je vous donne les raisons de cette qualification.

Le plombier va mettre une demie heure pour venir chez vous, son intervention va durer entre une demie heure et une heure et il reprendra la route pour rejoindre son atelier, encore une demie heure de passée. Son intervention lui aura donc pris près de deux heures...

Cet artisan vous demandera entre 90 et 120 euros. Dans le même temps, le généraliste aura encaissé entre 200 et 250 euros, sans se déplacer !

Conclusion: un toubib gagne au moins deux fois plus d'argent qu'un plombier. Sans compter que si cette exigence des généralistes était satisfaite, les spécialistes et autres cupides exigeraient, eux aussi, la hausse de leurs honoraires déjà bien élevés.

Ne parlons pas de cette prime de 100 euros dont vont bénéficier deux millions de nos concitoyens. Qui va encore devoir payer cette prime ? Les mêmes que ceux à qui elle est servie et qui paient des impôts.

C'est aux richissimes pétroliers et à leurs cupides actionnaires qu'il faut prendre cet argent en leur imposant de revoir leurs écœurants bénéfices à la baisse. Pour mémoire, TOTAL réalise en 2022 des bénéfices records qui atteignent les 20 milliards...

Comme vous avez pu le constater, nos cotisations santé 2023 n'ont été relevées que de 1 euro 50 par personne protégée, hors taxes ponctionnées par l'État et l'impact lié au changement de l'âge de l'adhérent. On est bien loin des 7% de hausse demandés par toutes les autres complémentaires santé. Puissiez vous le reconnaître.

La MPN, ne sert pas d'actionnaires et les salaires versés à ses collaborateurs salariés sont, pour la majorité d'entre eux, d'un montant supérieur à l'indemnité servie à votre serviteur Président. C'est à ce détail de taille qu'une vraie et bonne mutuelle est reconnaissable, n'en déplaise aux jaloux...

Restons optimistes malgré tout, confiants par dessus tout, c'est la seule façon de garder un moral d'acier, ce moral sans lequel nous serions vite gagnés par la morosité, cet état d'esprit générateur du pire et d'une vie triste, une vie sans espérance.

Demeurons artisans de paix, faiseurs de bonheur et, pour ceux qui croient en Dieu, demandons lui de « se montrer » et de nous accompagner, de nous guider, pour que nous puissions mettre en œuvre, en 2023, tout ce qui permettra à notre beau pays de se reconstruire sur les valeurs qui l'ont fondé et accompli pour qu'il redevienne « lumière du monde ».

BONNE ANNÉE à vous et à toutes celles et ceux qui ont place en votre cœur.
Du fond du mien.



PRÉSIDENT NATIONAL DE LA MPN ET DE LA MUTUELLE BEL AIR
Robert WILTHIEN



Victor TALLAND



*Nationale pour être proche
de vous partout !*



Cher(e)s adhérent(e)s, cher(e)s ami(e)s mutualistes,

En ce début d'année 2023, permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite. La santé avant tout et bien sûr, l'accomplissement de tous vos projets, qu'ils soient personnels ou professionnels.

Chaque début d'année connaît son lot d'augmentations : Énergies, carburant, alimentation, taxes en tous genres, la liste est importante.

Contrairement à ces mutuelles consœurs où la hausse moyenne des cotisations santé se situe aux alentours d'une vingtaine d'euros, la MPN a augmenté son tarif santé en 2023, de 1,50 € par personne protégée (hors Taxe de solidarité additionnelle et hors changement de tranche d'âge).

Cette menue augmentation tient compte, encore, du rattrapage des effets du COVID-19 qui n'est autre que la prise en charge de certaines prestations santé n'ayant pu être assurées durant cette période de pandémie. De même que le coût du « reste à charge 0 » ou « 100 % santé », sur les prestations relevant de l'optique, des prothèses dentaires et auditives, représente une charge financière importante pour les mutuelles qui, de plus constatent la diminution de la participation de la Sécurité sociale sur certaines prestations santé.

Je vous rappellerai que la MPN, à l'instar des professionnels, tous secteurs d'activité confondus, n'est pas éligible au bouclier tarifaire sur les coûts de l'énergie qui « explosent » malgré toutes ces aides promises qui, au final, seront payées par ceux qui en bénéficient...

L'actualité du moment nous amène à aborder la future Réforme des retraites.

Alors que celle-ci est en discussion au Parlement et que les syndicats s'organisent, en ordre de bataille, pour la contrer. Il est important de rappeler qu'un allongement de la durée de cotisation assorti d'un décalage de l'âge légal de départ à la retraite aura des conséquences peu anodines sur la santé des travailleurs.

Selon Eric Chénut – Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française – l'impact en matière de prévoyance santé représenterait un coût estimé à 10 milliards supplémentaires si nous devons passer à 64 ans.

En effet, selon une estimation réalisée au printemps, les assureurs et mutualistes craignent que les coûts augmentent de plus de 43% en raison de la réforme des retraites, a appris l'Agence Radio France. À l'heure actuelle, la prévoyance collective, qui couvre les risques de décès, d'incapacité de travail ou d'invalidité représente 13 milliards d'euros.

Sur les 10 milliards d'euros supplémentaires qui risquent d'être engendrés par la réforme des retraites, 8 milliards relèvent directement des conséquences de la réforme sur les personnes en invalidité. Les 2 milliards restants représentent, quant à eux, l'augmentation de cotisations supplémentaires sur les actifs actuels.

Il s'agit là d'estimations réalisées mais cela doit nous interroger sur l'organisation de notre système de santé et sur la direction à prendre pour les années à venir, à savoir :

- Soit pérenniser et renforcer le système actuel basé sur des valeurs de solidarité et de répartition en sécurisant le rôle des mutuelles (livre 2 du Code de la Mutualité)
- Soit prendre le chemin d'un système individuel par capitalisation, assurantiel de surcroît, à l'instar de ce qui se pratique dans les pays anglo-saxons.

Autre point important, l'accidentologie au travail : Plus on travaillera longtemps et plus le risque augmentera. Au final, c'est l'assuré qui payera la note.

En attendant l'avancée des travaux parlementaires, j'espère que les éléments évoqués, ci-dessus, vous permettront d'avoir un avis plus éclairé sur la partie prévoyance santé qui se trouve être peu mise en avant et peu défendue par les protagonistes.

L'enjeu est pourtant de taille...

Prenez soin de vous et de vos proches

Amitiés mutualistes

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL NATIONAL
Victor TALLAND

RÉFLEXION D'UN DE NOS ADHÉRENTS QUE NOUS REMERCIONS POUR SON AIMABLE PARTICIPATION À L'ÉDITION DE LA PRÉSENTE LETTRE MENSUELLE

L'ÉNERGIE HORS DE PRIX : LA SOLUTION EXISTE

Le prix de l'énergie n'est pas le même partout dans le monde

En septembre 2022, le prix du MWh est de 193 euros au Portugal et en Espagne alors qu'il est de 635 euros en France.

Aux USA qui poussent l'Europe à refuser le gaz russe pour nous vendre le leur, le prix de leur électricité est encore plus bas que celui de l'Espagne (95 Euros le MWh)

Inévitablement les industries des pays favorisés profitent de l'avantage d'une énergie peu chère pour concurrencer nos usines qui ferment les unes après les autres.

En France le prix de l'électricité explose

La principale raison est l'indexation de son prix sur la source d'énergie la plus chère.

En effet il existe une règle européenne assez curieuse qui établit que « le prix est dicté par le mécanisme du marché européen, qui fonctionne selon l'unité marginale la plus chère. Le prix de l'électricité n'est pas fonction de son coût de production mais du coût de production marginal du dernier MWh injecté sur le réseau, c'est-à-dire en réalité sur le coût de production des centrales les plus chères, les centrales à gaz d'outre-Rhin. C'est donc le gaz, indispensable surtout à l'Allemagne, qui sert de référence.

Pourquoi de cette règle ? Une habile invention de la bureaucratie européenne sans doute prise sous l'impulsion maline et égoïste de l'Allemagne.

Aussi longtemps que le gaz pouvait être importé de Russie et de Norvège à un prix raisonnable nous avons subi cette stupide règle sans nous apercevoir combien elle était pernicieuse, dommageable pour la France et presque exclusivement au bénéfice des pays germaniques, très tributaires du gaz. La guerre en Ukraine a révélé le piège, notre crédulité et la duplicité de nos dirigeants.

L'interruption ou la réduction des livraisons russes a fait exploser le prix du gaz acheté désormais sur un marché dicté par des fournisseurs qui n'ont pas hésité une seconde pour augmenter inconsidérément leurs marges.

La France aurait pu limiter sa consommation de gaz en s'appuyant sur sa capacité à produire de l'énergie électrique nucléaire à prix coûtant. Nous pourrions effectivement bénéficier d'une électricité à un prix raisonnable si son prix n'était pas indexé sur le prix du gaz.

Mais Allemagne et quelques autres pays de l'Est ne peuvent se passer du gaz pour leur industrie et pour leurs centrales électriques et n'ont donc cessé de se fournir au prix fort du marché entraînant ipso facto une augmentation du prix européen de l'électricité.

La France est donc victime de la politique européenne et paye très cher sa soumission aux règles dictée par des voisins plus concurrents qu'amis.

La spécificité française

En France, sous la pression d'écologistes irresponsables, souvent pro-germaniques et l'inconséquence de « politiques » qui ne pensent qu'à très court terme et surtout à leur réélection, le parc nucléaire qui assurait notre indépendance énergétique a été abandonné et n'est plus en mesure de tourner en plein régime.

La centrale de Fessenheim qui fonctionnait bien et qui était amortie a été fermée pour investir dans l'éolien. Un investissement important, certes, mais très lourd pour une production future très insuffisante.

Les autres centrales, faute d'investissement dans leur entretien sont devenues fragiles. Plus d'une trentaine de réacteurs ont dû être mis à l'arrêt pour, in extrémis, des opérations de maintenance négligées pendant des années.

A défaut de cette énergie nucléaire qui assurait notre indépendance énergétique, la France, après avoir été autosuffisante, est devenue, petit à petit, importatrice au prix du marché international.

Le bon exemple espagnol et portugais

Un prix du gaz et de l'électricité au Portugal et en Espagne bien moins élevé qu'en France. Pourquoi ?

En fait, dès le mois de mai 2022, les deux pays de la péninsule ibérique ont appliqué leur propre système tarifaire en plafonnant le prix du gaz. Un système validé par la Commission européenne. Il consiste à ne plus calculer le prix de l'électricité en fonction du marché Day Ahead, la règle européenne.

Et aujourd'hui ces pays, devenus très concurrentiels, exportent même de l'électricité bon marché et subventionnée, vers la France.

Comment résorber la crise énergétique ?

L'exception ibérique crée un précédent en permettant de décrocher du système tarifaire européen. Pourquoi ne pas utiliser cette tolérance européenne ?

La France ne pourrait-elle pas s'affranchir de règles européennes injustes et préjudiciables ?

ADHÉRENT MPN
C.H